

COMMUNIQUÉ OFFICIEL



La Fédération Internationale de Scrabble Francophone (FISF) ainsi que la Fédération Française de Scrabble (FFSc) ont pris conjointement acte de la création récente de l'association intitulée :

« Compagnie Francophone des Joueurs et des Joueuses de Lettres » dite « CFJLL ».

Considérant les statuts de ladite association en date du 1er janvier 2025 signés par M. Alexander Guilbert en sa qualité de Président et par M. Yannick Merchiers en sa qualité de Trésorier,

Considérant les informations relatives à cette association sur le site dédié www.cfjll.fr/ et particulièrement celles provenant de son comité de gouvernance qui ont fait l'objet d'une sauvegarde en leur état en date du 7 janvier 2025, Vu l'avis rendu par les organes dirigeants des Fédérations signataires de ce communiqué,

Il est indiqué :

- En l'état actuel des informations portées à notre connaissance, nous exprimons, dans le respect de la liberté de création d'une association, notre profonde désapprobation sur l'initiative prise par l'association CFJLL qui contrevient aux accords passés avec nos partenaires historiques que sont les sociétés Larousse éditrice de l'ODS (Officiel Du jeu Scrabble) et de Mattel en tant que propriétaire de la marque Scrabble (hors Etas-Unis et Canada). Mattel accorde contractuellement à la FISF et à la FFSc une licence d'exploitation de la marque Scrabble
- Au regard des éléments ci-dessus et de façon subséquente, les organisateurs de tournois de Scrabble placés sous l'égide de la FFSc et/ou de la FISF sont invités dans le cadre de leurs tournois et activités respectifs, **à compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, à ne pas cautionner ni soutenir** sous quelque forme que ce soit, les initiatives prises par l'association CFJLL visant à promouvoir des actions commerciales ou de promotion sous son entité ou son label, lorsque celles-ci relèvent du périmètre du jeu de Scrabble.

Ce communiqué sera diffusé via les canaux habituels utilisés par les Fédérations signataires afin de lui conférer toute l'audience nécessaire et que chaque responsable puisse prendre toutes les dispositions utiles en amont des tournois qu'il organise.

Paris, le 8 janvier 2025

Pour la Fédération Internationale
de Scrabble Francophone

Amédée Assomo
Président


Amédée ASSOMO
Président de la Fédération
Internationale de Scrabble
www.fisf.net

Pour la Fédération Française
de Scrabble

Christian Couvreur
Président


Christian COUVREUR
Président